# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

HYDREAULYS

# MOT DU PRÉSIDENT

**Claude JAMATI**
**Président d'HYDREAULYS**

**Quoi de plus facile que d'utiliser l'eau du robinet ?**
Comprendre le cycle de l'eau c'est comprendre que l'eau est une ressource précieuse. Nous utilisons l'eau du robinet pour notre toilette quotidienne, pour laver notre linge, notre vaisselle, arroser nos jardins et laver nos trottoirs.
Après tous ces usages, les eaux sont dites « usées » et sont rejetées via des canalisations vers les usines d'épuration.

De nature différente, les eaux pluviales aboutissent elles aussi aux mêmes usines. Les usines d'épuration traitent l'eau avec des procédés complexes pour la rejeter dans le milieu naturel, la rivière, dont la qualité doit être préservée. Cette eau dite « de rivière » est en effet à nouveau pompée, traitée puis redistribuée aux usagers pour leur consommation d'eau potable. Il s'agit donc d'un cycle qui prend en compte des enjeux de **santé publique**, de respect de **l'environnement**, et de maintien de la **biodiversité.**

**L'année 2016 a mobilisé nos efforts pour développer la mise en œuvre de ces services.**
Les réseaux de collecte et de transport ont été entretenus, voire réhabilités pour transporter les eaux usées jusqu'à l'usine de traitement.

Le Ru de Gally, milieu récepteur, traverse notre usine d'épuration et poursuit sa route vers la plaine de Versailles. Dans cet environnement riche d'un patrimoine architectural et paysager de renommée internationale, HYDREAULYS a le devoir de préserver et de mettre en valeur les espaces naturels. L'usine est totalement intégrée dans cet écrin paysager. La rivière est entretenue et aménagée pour maitriser le risque inondation. Nos ouvrages de stockage y participent.

L'usine Carré de Réunion a été réceptionnée le 31 mars 2017, après 6 années de travaux. Elle est très performante grâce à son procédé membranaire, le plus important d'Ile de France. Les membranes permettent de délivrer une eau ultra épurée. Cette technique épuratoire est la plus efficace connue à ce jour. Les odeurs sont capturées et traitées pour éviter toute pollution olfactive. Les boues stabilisées sont épandues sur des terres agricoles avec la participation de nos agriculteurs.

**Quoi de plus gratifiant que de faire de partager la connaissance ?**
L'usine d'épuration Carré de Réunion accueillera avant fin 2017 un espace pédagogique sur le cycle de l'eau. Après la longue phase des travaux, l'heure est maintenant venue de présenter les nouveaux équipements récemment réceptionnés.

Le Syndicat HYDREAULYS, en tant qu'autorité organisatrice sur les compétences assainissement et rivière, prouve quotidiennement son engagement pour une gestion publique de qualité. Je remercie tous les acteurs, élus, agents territoriaux et entreprises, qui participent à la réussite de nos actions, au service de plus de 400 000 habitants du territoire.

# TERRITOIRE ET MISSIONS D'HYDREAULYS

## LE TERRITOIRE D'HYDREAULYS

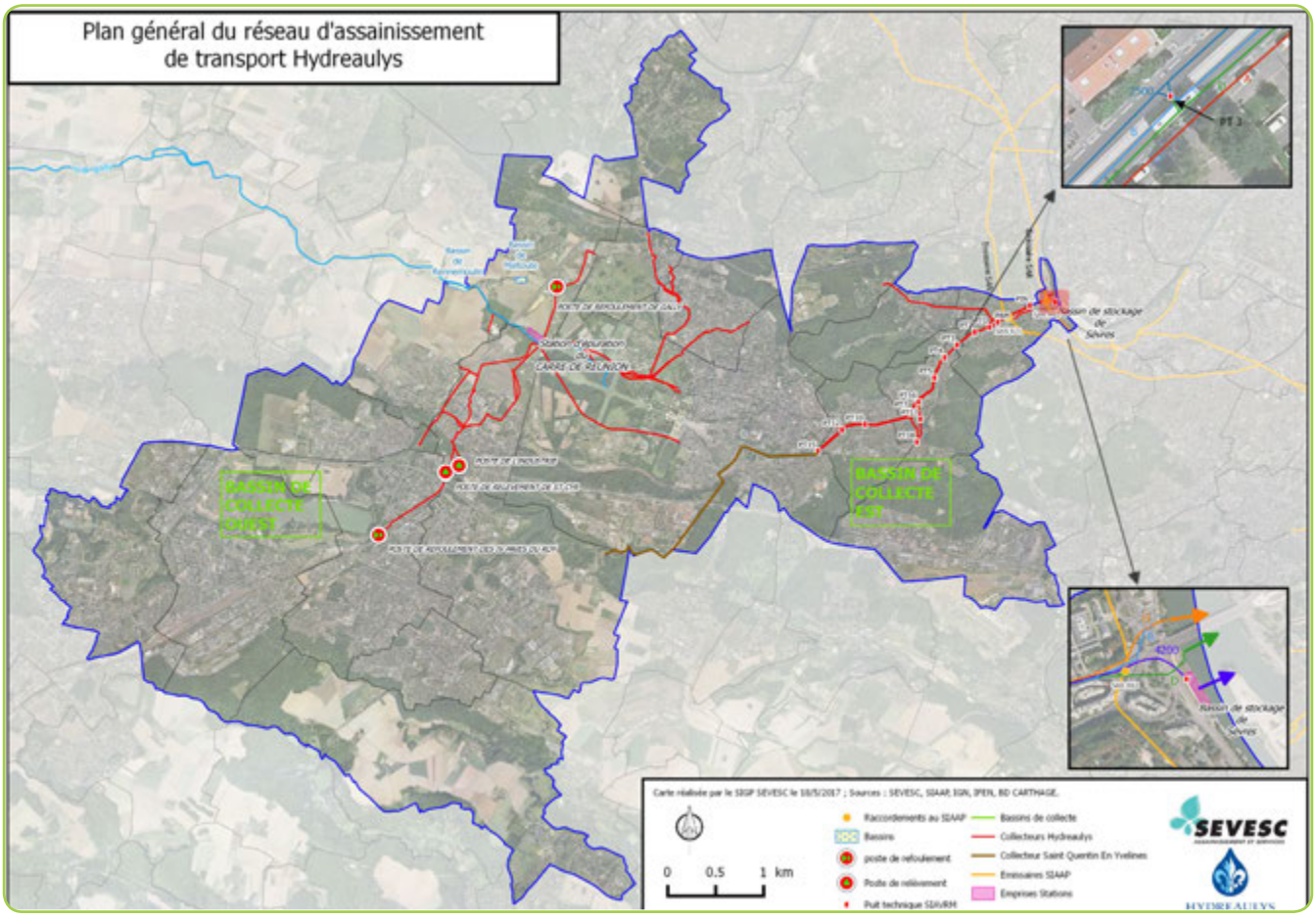


## LA CONSTITUTION DU TERRITOIRE

Bassin Est : Versailles, Viroflay et la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest pour les communes de Chaville, Marnes La Coquette, Sèvres, Ville d'Avray, Vélizy-Villacoublay.

Bassin Ouest : Bailly, Bois d'Arcy, Fontenay le Fleury, Le Chesnay, Rocquencourt, Saint Cyr l'Ecole et la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, pour Montigny le Bretonneux, Trappes, Elancourt (la Clé St Pierre et ZI Trappes/Elancourt), Voisins le Bretonneux, Guyancourt, Magny les Hameaux.

## LES COMPÉTENCES EXERCÉES

**Transport des eaux résiduaires urbaines collectées par les réseaux communaux :** Pour les effluents du bassin de collecte Est, jusqu'aux émissaires interdépartementaux du SIAAP, sur un linéaire cumulé de collecteurs de 33,8 km.

Pour les effluents du bassin de collecte Ouest : jusqu'à la station d'épuration Carré de Réunion. Les effluents épurés sont rejetés dans le ru de Gally.

**Traitement au niveau de la station d'épuration Carré de réunion**

**Gestion de la rivière et protection contre le risque inondation :**

Aménagement et entretien du ru de Gally entre Versailles et Rennemoulin.

Ouvrages de stockage :

Sur le bassin Ouest : bassins de Rennemoulin et de Maltoute.

Sur le bassin Est : bassin de Sèvres

## LES MOYENS HUMAINS

Une équipe mutualisée, basée 12, rue Mansart à Versailles, gère 3 syndicats :

**SMGSEVESC** (Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud)
**HYDREAULYS** (Syndicat Mixte à la carte d'Assainissement et de Gestion du risque inondation)
**SMAERG** (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du Ru de Gally)

Laurence BRÉUS, Directeur Général des Services, encadre une équipe de 10 agents :

Pôle Technique :

Sophie BRINSTER, Ingénieure Eau Potable

Ruffine LE VILLAIN, Ingénieure Eau-Assainissement

Amanda DAGOT, Ingénieure Zéro Phyto

Yasmine MERLEAU, Ingénieure Milieux Aquatiques

Pôle Administratif :

Stéphane HABERT, Directeur des Finances – Marchés publics – Informatique

Alexandre CHAULET, chargé des Marchés Publics

Monique BÉRAU, chargée des Ressources Humaines et Comités

Sophie LUCAS, chargée de l'exécution budgétaire et des subventions

Isabelle BUJON, secrétariat des services

Florence LESOURD, secrétariat de la Direction et des Élus.

De plus, 4 fontainiers du SMGSEVESC sont détachés auprès du délégataire « SEOP ».

en bleu = élements à saisir

**REPRISE DES RESULTATS DM HYDREAULYS 2017**

| | | |
|---|---|---|
| A | Section d'exploitation – Résultat CA 2016 | 17 065 398,92 € |
| B | Section d'investissement – Résultat CA 2016 | -11 053 419,05 € |
| C | Résultat global de clôture N-1 (exercice 2016) | 6 011 979,87 € |

Considérant l'état des restes à réaliser N-1 s'établissant comme suit

| | | |
|---|---|---|
| D | Dépenses d'investissement - RAR fin 2016 à reporter sur DM HYDREAULYS 2017 | 63 259,68 € |
| E | Recettes d'investissement RAR fin 2016 à reporter sur DM HYDREAULYS 2017 | 0,00 € |
| F | Solde des restes à réaliser N-1 (E – D) | -63 259,68 € |

Considérant le besoin de financement de la section d'investissement pour l'exercice :

| | | |
|---|---|---|
| G | Besoin de financement N-1 (B+F) *( besoin si résultat en rouge = négatif )*<br>OU Excédent de besoin de financement N-1 (B+F) *(résultat positif)* | -11 116 678,73 € |

Decide de reprendre les résultats

Investissement

Article 001 – Résultat d'investissement reporté – (si négatif = dép, si positif = rec) **-11 053 419,05 €**

Investissement Recettes

Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé **(=G)** **11 116 678,73 €**

Fonctionnement Recettes

Article 002 – Résultat de fonctionnement reporté – excédent N-1 **(A-G)** **5 948 720,19 €**

| | EXPLOITATION | INVESTISSEMENT | RESTES A REALISER |
|---|---|---|---|
| RECETTES exercice 2016 | 8 510 043,03 € | 19 143 476,95 € | |
| DEPENSES exercice 2016 | 2 722 660,65 € | 25 583 375,39 € | 63 259,68 € |
| Resultat | 5 787 382,38 € | -6 439 898,44 € | -63 259,68 € |
| EXCEDENT cumulé précédent | 11 278 016,54 € | -4 613 520,61 € | |
| RESULTAT EXERCICE | 17 065 398,92 € | -11 053 419,05 € | |

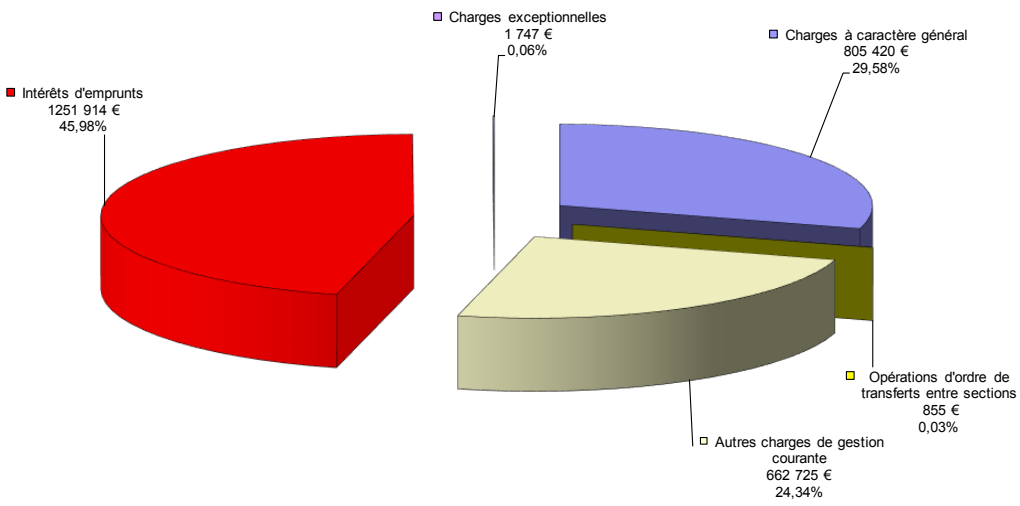
Compte Administratif d'HYDREAULYS 2016
dépenses d'exploitation
Dépenses
2 722 661 €
Charges exceptionnelles
1 747 €
0,06%
Charges à caractère général
805 420 €
29,58%
Intérêts d'emprunts
1251 914 €
45,98%
Opérations d'ordre de transferts entre sections
855 €
0,03%
Autres charges de gestion courante
662 725 €
24,34%

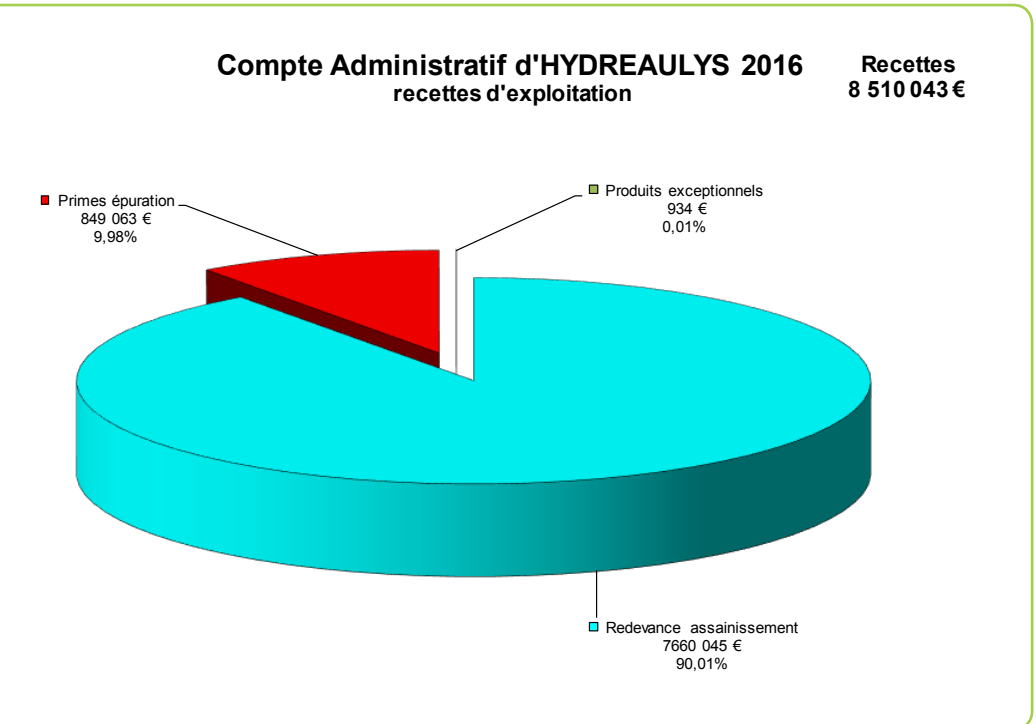
Compte Administratif d'HYDREAULYS 2016
recettes d'exploitation
Recettes
8 510 043 €
Primes épuration
849 063 €
9,98%
Produits exceptionnels
934 €
0,01%
Redevance assainissement
7660 045 €
90,01%

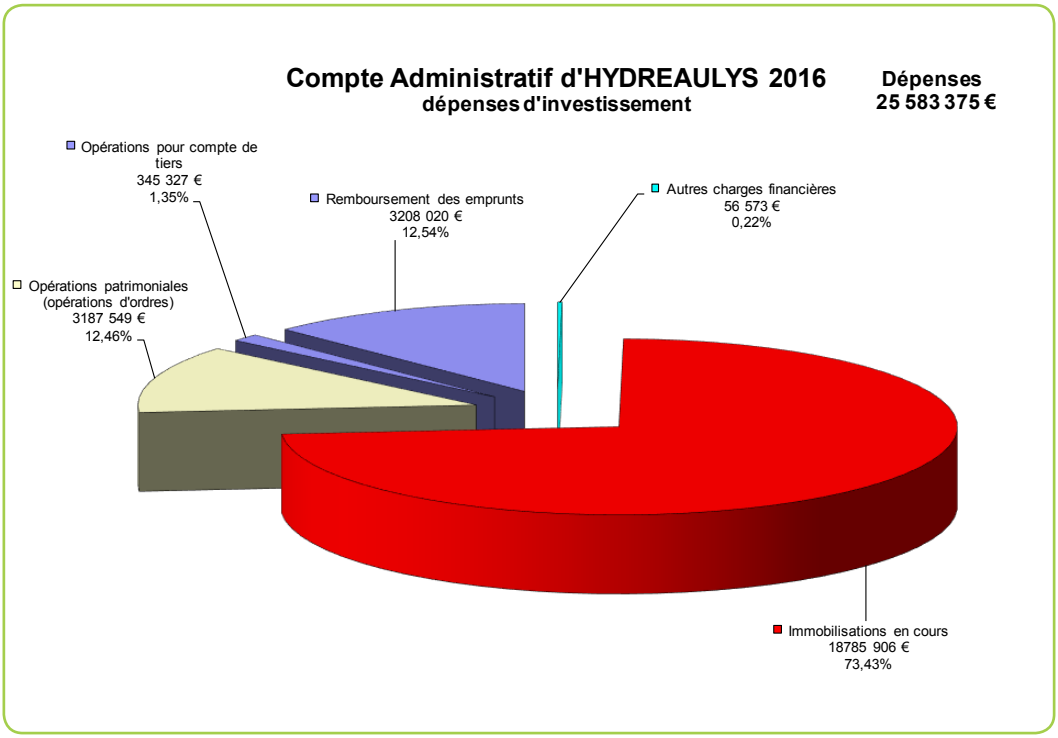
Compte Administratif d'HYDREAULYS 2016
dépenses d'investissement
Dépenses
25 583 375 €
Opérations pour compte de tiers
345 327 €
1,35%
Remboursement des emprunts
3208 020 €
12,54%
Autres charges financières
56 573 €
0,22%
Opérations patrimoniales (opérations d'ordres)
3187 549 €
12,46%
Immobilisations en cours
18785 906 €
73,43%

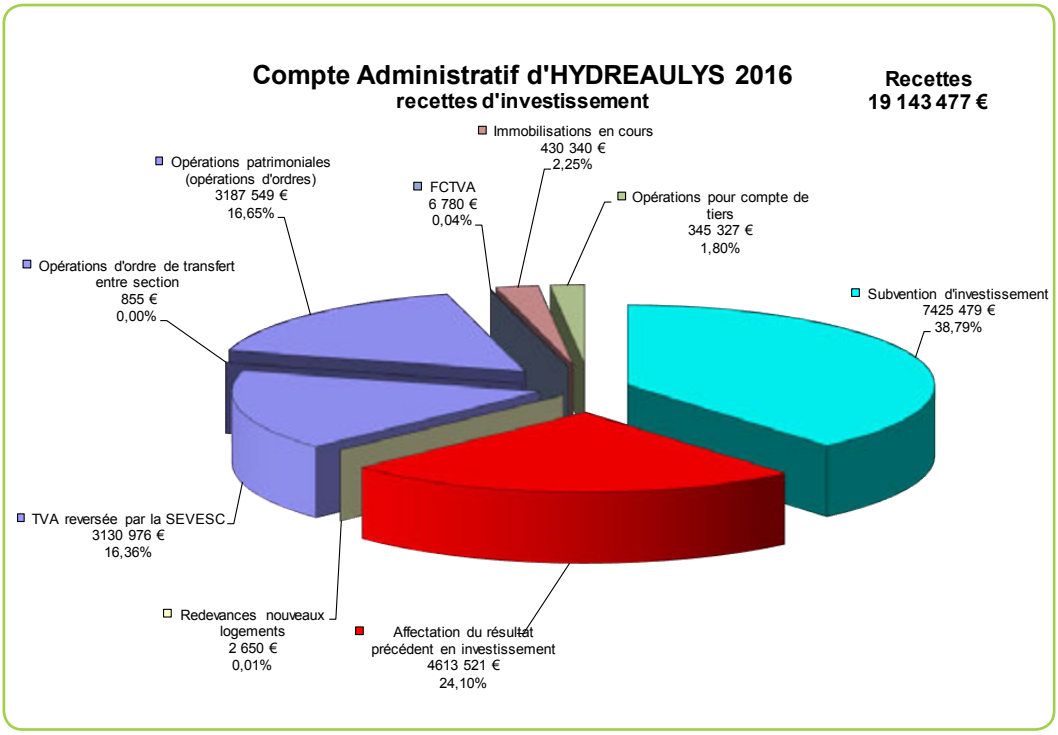
Compte Administratif d'HYDREAULYS 2016
recettes d'investissement
Recettes
19 143 477 €
Immobilisations en cours
430 340 €
2,25%
Opérations patrimoniales (opérations d'ordres)
3187 549 €
16,65%
FCTVA
6 780 €
0,04%
Opérations pour compte de tiers
345 327 €
1,80%
Opérations d'ordre de transfert entre section
855 €
0,00%
Subvention d'investissement
7425 479 €
38,79%
TVA reversée par la SEVESC
3130 976 €
16,36%
Redevances nouveaux logements
2 650 €
0,01%
Affectation du résultat précédent en investissement
4613 521 €
24,10%

## LA GOUVERNANCE

MEMBRES DU COMITE (Titulaire / *Suppléant*)

| | | | |
|---|---|---|---|
| BAILLY | JAMATI Claude | SAINT CYR L'ECOLE | BRAU Sonia |
| | LOPPINET Alain | | QUINTARD Daniel |
| | *CONVAIN Jean-Marie* | | *HEMET Guy* |
| | *GUYARD Françoise* | | *COUTON Claude* |
| BOIS D'ARCY | DEMASSIET Jérémy | VÉLIZY VILLACOUBLAY | DREVON Bruno |
| | ROBIEUX Christian | | HUCHELOUP Frédéric |
| | *DELISLE Yannick* | | *NORMAND Nathalie* |
| | *LLECH Claude* | | *METZLÉ Damien* |
| FONTENAY LE FLEURY | SANSON Alain | VERSAILLES | ORDAS Magali |
| | CARON Didier | | POULLENNEC Gwilherm |
| | *RENAULD Pascale* | | *LINQUIER Erik* |
| | *BODARWÉ Anne-Sophie* | | *LAMBERT François* |
| LE CHESNAY | BRILLAULT Philippe | VIROFLAY | DE HEAULME Roland |
| | GORCE Stéphane | | ROMAN Daniel |
| | *CHARPENTIER Violaine* | | *ISSAKIDIS Jean-Michel* |
| | *LE BARS Denis* | | *GEVREY Philippe* |
| ROCQUENCOURT | BARRET Jean-Philippe | | |
| | ESPINASSE Patrick | | |
| | *NOYER Philippe* | | |
| | *AUGUSTYNIAK Sylviane* | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| CA SQY | | EPT GPSO | |
| Villepreux | ESSLING Thierry | Chaville | RE Annie |
| Voisins le Bretonneux | CHEVALLIER Jean-Michel | | PAILLER François-Marie |
| Montigny le Bretonneux | PLUYAUD Jean-Pierre | | *LIEVRE Hervé* |
| | AUBRIET Armelle | | *GRANDCHAMP Marie-Odile* |
| Elancourt | CARDELEC Chantal | Marnes la Coquette | CARATGÉ Anne |
| | LEFEVRE Jean-pierre | | AMSELLEM Anne |
| Trappes | BEAUGENDRE Anne-Andrée | | *SCHOSSELER Eric* |
| | VILAIN Christine | | *SANDEVOIR Etienne* |
| Magny les Hameaux | OMESSA Henri | Sèvres | de La RONCIERE Grégoire |
| | BESCO Raymond | | JIAUME Michel |
| Guyancourt | TABARIE Bernard | | *HAAS Bruno* |
| | ADELAIDE Roger | | *GALLAIS Marie-Agnès* |
| | *ROSETTI Alexandra* | Ville d'Avray | de NOIRMONT Luc |
| | *LABE Patricia* | | SIMON-DELAVELLE Frédérique |
| | *BASTONI Catherine* | | *GROSSMANN Marielle* |
| | *BOUSSARD Bruno* | | *ALLEMAND Alexandre* |
| | *MACE-BAUDOUI Gislaine* | | |
| | *MAZAURY Laurent* | | |
| | *GRANDGAMBE Sandrine* | | |
| | *RICHARD Jean-Claude* | | |
| | *GUYARD Denis* | | |
| | *RAPHARIN Alain* | | |
| | *VIALA Danièle* | | |
| | *BRETON Gilles* | | |

## MEMBRES DU BUREAU

| | | Délégations |
|---|---|---|
| Président : | **Claude JAMATI** | |
| 1e Vice-Président : | **Grégoire de la RONCIERE** | Finances |
| 2e Vice-Présidente : | **Magali ORDAS** | Marchés publics |
| 3e Vice-Président : | **Alain SANSON** | Assainissement Communal |
| 4e Vice-Président : | **Anne CARATGE** | Transport et Ouvrages de régulation |
| 5e Vice-Président : | **Sonia BRAU** | Communication |
| 6e Vice-Présidente : | **Philippe BRILLAULT** | Environnement, santé, Prospective territoriale |
| 7e Vice-Président : | **Thierry ESSLING** | Traitement |
| 8e Vice-Président : | **Armelle AUBRIET** | Patrimoine Foncier |

## LES COMMISSIONS

### COMMISSION CONSULTATIVE POUR LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT (CCSPL)

Claude JAMATI Président
Sonia BRAU
Alain SANSON
Roland de HEAULME
Bruno DREVON

**Associations**
Anne BOISROUX-JAY
Hélène SCHTZENBERGER
François LENGRAND
Patrick MENON
Claude DUCAROUGE

### COMMISSION DE DSP ASSAINISSEMENT

**Claude JAMATI** Président
**Grégoire de la RONCIERE** Président délégué

**Philippe BRILLAULT**
**Alain SANSON**
**Sonia BRAU**
**Magali ORDAS**
**Anne CARATGE**
François-Marie PAILLER
Jean-Philippe BARRET
Stéphane GORCE
Gwilherm POULLENNEC
Christian ROBIEUX

### COMMISSION APPEL D'OFFRES TRANSPORT

**Claude JAMATI** Président
**Anne CARATGE** Président délégué
**Grégoire de la RONCIERE**
**Alain SANSON**
**François-Marie PAILLER**
**Magali ORDAS**
**Roland de HEAULME**
Didier CARON
Jean-Philippe BARRET
Sonia BRAU
Christian ROBIEUX
Daniel ROMAN

### COMMISSION APPEL D'OFFRES TRAITEMENT

**Claude JAMATI** Président
**Françoise GUYARD** Président délégué
**Alain SANSON**
**Sonia BRAU**
**Magali ORDAS**
**Jean-Philippe BARRET**
**Gwilherm POULLENNEC**
Jérémy DEMASSIET
Philippe BRILLAULT
Didier CARON
Daniel QUINTARD
Christian ROBIEUX

### COMMISSIONS THEMATIQUES

Elles se réunissent sur les thématiques liées aux domaines de compétence, en présence des élus du bureau :

ASSAINISSEMENT TRAITEMENT

ASSAINISSEMENT TRANSPORT

ASSAINISSEMENT COMMUNAL des eaux usées, pluviales – collectif et non collectif

GESTION DE LA RIVIERE DE GALLY et PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

## MEMBRES DU BUREAU

L'ensemble des **travaux d'investissements et le suivi des études** sont réalisés sous maitrise d'ouvrage d'HYDREAULYS. Le contrôle des contrats de Délégation de Service Public (DSP) est également assuré par les services techniques et administratifs.

**L'exploitation** de la station d'épuration, des réseaux d'assainissement et des bassins de rétention sont assurés par la Société des Eaux de Versailles Saint-Cloud (SEVESC) dans le cadre de contrats de DSP : pour le bassin Ouest jusqu'au 31/12/2025 et pour le bassin Est jusqu'au 30/06/2020.

### COMITE DE GOUVERNANCE

**CONTRÔLE DES DSP**

Grégoire de la RONCIERE Président
Claude JAMATI
Magali ORDAS
Alain SANSON
Anne CARATGE
Sonia BRAU
Philippe BRILLAULT
Thierry ESSLING

**Représentants d'HYDREAULYS**

Laurence BRÉUS – DGS
Stéphane HABERT – Directeur Finances, Marchés

# ASSAINISSEMENT – TRAITEMENT

## USINE D'EPURATION CARRÉ DE RÉUNION
## VERS LA CRÉATION D'UN ESPACE PÉDAGOGIQUE

L'usine d'épuration Carré de Réunion a subi une profonde restructuration entre 2011 et 2016, permettant d'augmenter sa capacité de traitement et ses performances épuratoires. Les travaux de génie civil et de process se sont poursuivis toute l'année 2016. La **filière membranaire** a été mise en service. La réception sera prononcée au 31 mars 2017, avec quelques réserves à lever en cours d'année.

Un assistant à maitrise d'ouvrage technique (Naldeo) a été missionné par Hydreaulys pour l'aider dans la réception de l'usine d'épuration. Naldeo a également réalisé un état des lieux de l'usine, présenté aux élus du comité fin 2016. Cette étude a conclu au fait que **l'usine est performante et conforme aux normes** nationales et européennes, grâce à son procédé membranaire performant.

Il convient néanmoins de tenir compte du fait que Saint Quentin en Yvelines, souhaite que ses eaux usées soient traitées par Hydreaulys, qui assure déjà le transport. La STEP a la capacité de récupérer ces effluents supplémentaires, avec quelques adaptations. Un procédé biologique supplémentaire peut être ajouté, permettant à la fois de traiter les effluents les plus chargés et de préserver les membranes des hydrocarbures. Cette solution permet aussi de **préserver le milieu naturel**, qui ressent déjà les effets positifs de la mise en route des membranes.

Un cahier des charges du parcours de visite à destination des écoles des communes membres d'HYDREAULYS et des professionnels de l'eau a été mis en consultation auprès des entreprises.

L'usine de production d'eau potable de Louveciennes, du fait du dispositif Vigipirate, n'est pas visitable. Aussi, il est proposé avec l'accord des Vice-Présidents en charge de la communication des syndicats SMGSEVESC, HYDREAULYS, SMAERG, que **ce parcours à vocation pédagogique et culturel**, présente l'ensemble du **cycle de l'eau** : prélèvement en Seine, réinfiltration et forages dans la nappe, production d'eau potable et décarbonatation à l'usine de Louveciennes, collecte et transport des eaux usées et pluviales, traitement à la STEP Carré de Réunion, rejet au milieu naturel dans la rivière de Gally, préservation et mise en valeur de la rivière, protection contre le risque inondation, régulation des ouvrages de stockages, création de zones de sur inondation le long de la rivière.

## USINE D'EPURATION CARRÉ DE RÉUNION
## VERS UNE OPTIMISATION DE L'OUTIL HYDREAULYS

› **Le ru de Gally est le fil conducteur** de 4 stations d'épuration qui déversent les eaux épurées dans ce milieu récepteur.

› Hydreaulys a une **mission environnementale** et une responsabilité pour assurer la préservation et la qualité de l'eau, la flore, la faune de la rivière de Gally.

› Hydreaulys est fortement contrôlé par la police de l'eau et doit respecter des normes de rejet pour **la qualité de l'eau et le bon état écologique.**

› Afin d'optimiser l'outil Hydreaulys, il est envisagé de **regrouper toutes les compétences** liées à l'assainissement dans un seul syndicat, conformément aux directives de la Loi MAPTAM (27/01/2014) et de la loi NOTRe (07/08/2015).

### CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE D'HYDREAULYS

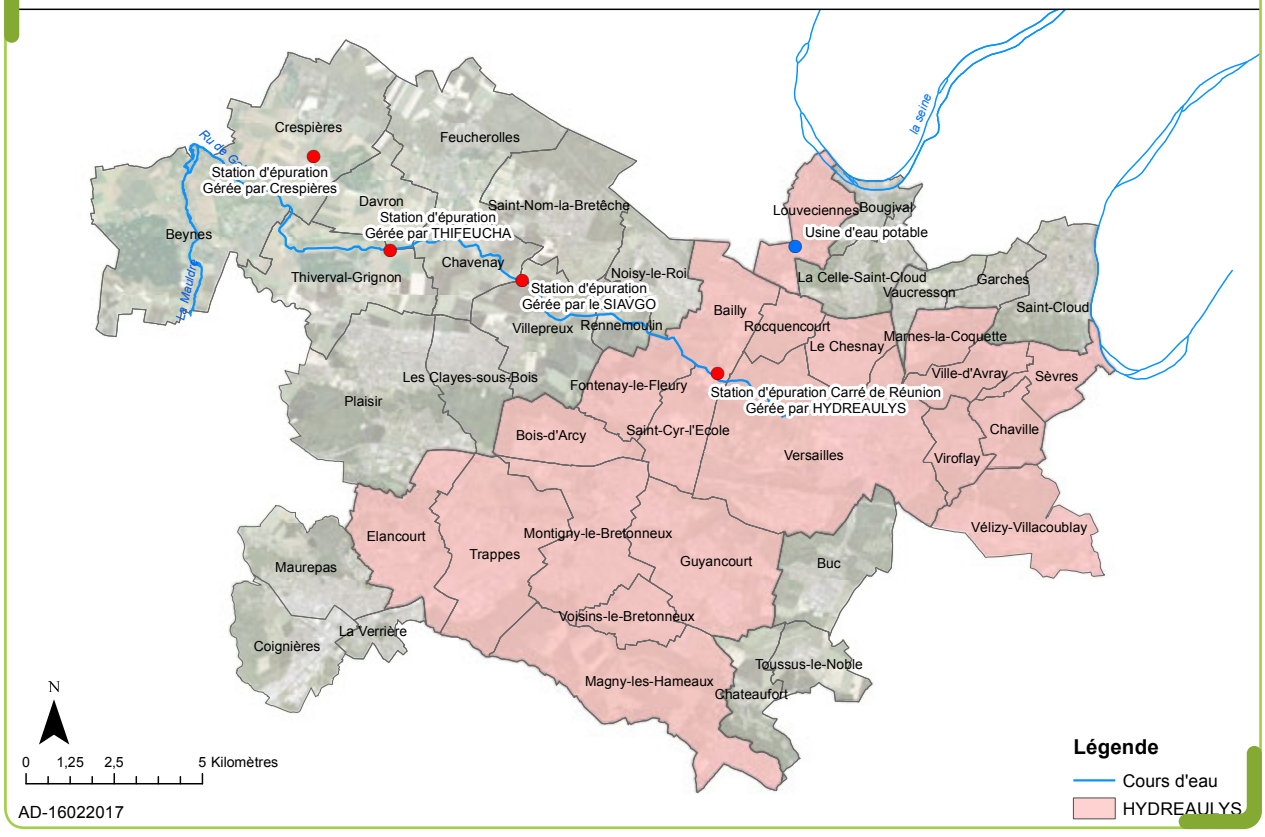

# ASSAINISSEMENT – TRANSPORT : LES COLLECTEURS

## RÉHABILITATION DES COLLECTEURS I ET J À MARNES LA COQUETTE, VILLE D'AVRAY ET SÈVRES (92)

Le projet concerne la réhabilitation par l'intérieur des collecteurs d'assainissement I et J et la reprise des branchements.

Le maître d'œuvre retenu pour cette opération a été le cabinet d'étude EGIS eau pour un montant de **174 768.80 €HT.**

L'entreprise travaux retenue pour cette opération a été le groupement Parenge–Colas pour un montant de **5 672 075.30 €HT**.

Les deux premières tranches de travaux ont été réalisées en 2015 et la tranche conditionnelle 2 a été réalisée à partir de janvier 2016. Les travaux se sont achevés à l'automne 2016 et le chantier a été réceptionné.

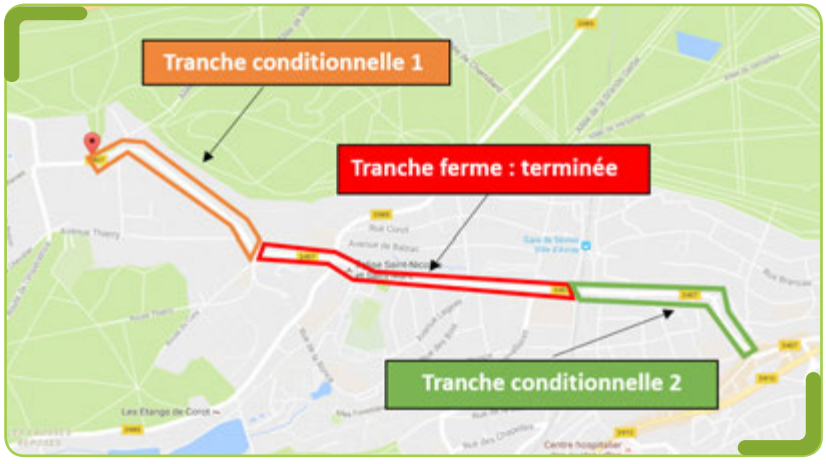

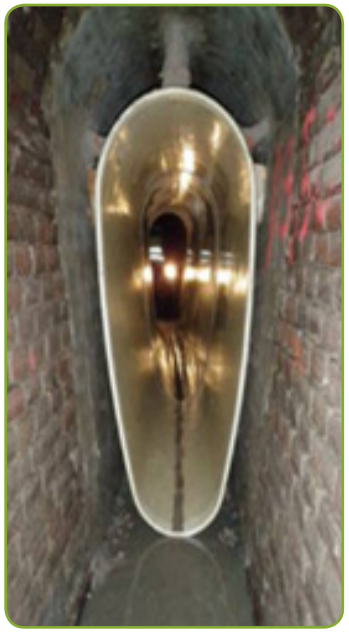

## RÉHABILITATION DES COLLECTEURS 6 ET 8 À FONTENAY LE FLEURY, BOIS D'ARCY, SAINT CYR L'ECOLE

Le projet concerne la réhabilitation des collecteurs d'assainissement n°6 et 8 sur les communes Fontenay le Fleury, Bois d'Arcy et Saint Cyr l'Ecole (78).

Le maître d'œuvre retenu pour cette opération a été le cabinet d'étude IRH pour un montant de **41 510, 00€HT.**

Les études ont débuté fin 2015 et ont permis de mettre en évidence de nombreux problèmes d'écoulement sur le collecteur 6 et des désordres ponctuels sur le collecteur 8. Deux effondrements ont également eu lieu en 2016 sur le collecteur 8. Les objectifs de cette opération sont de supprimer les insuffisances capacitaires, réparer les anomalies ponctuelles, résoudre les problématiques d'exploitation et traiter les dégradations de surface par des réparations ponctuelles du collecteur 8 (chemisage et renouvellement d'un tronçon) et le redimensionnement du collecteur 6 sous l'autoroute.

L'ensemble des études complémentaires a été réalisé en 2016 : sondages géotechniques et analyses amiante. La consultation et le choix de l'entreprise travaux seront réalisés au premier semestre 2017 pour un démarrage des travaux au deuxième semestre.

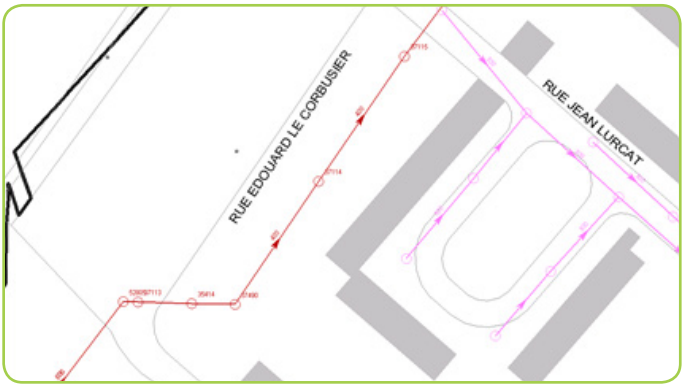

## RÉHABILITATION DU COLLECTEUR D À SÈVRES (92)

Le projet concerne la réhabilitation d'un tronçon du collecteur D sur la commune de Sèvres (92).

Le maître d'œuvre retenu pour cette opération a été le cabinet d'étude Structure et Réhabilitation pour un montant de **27 678€HT.**

Les objectifs de cette opération sont de réhabiliter des fonctions structurelles, d'étanchéité et  hydrauliques du collecteur sur sa partie la plus dégradée, entre les regards D46 à D50+78m (jonction avec le collecteur F), soit 478 ml.

L'ensemble des études complémentaires a été réalisé en 2016 : inspections télévisées

, géoradar. La consultation et le choix de l'entreprise de travaux seront réalisés au premier semestre 2017 pour un démarrage des travaux à partir de juin 2017 pour une durée de 7 mois.

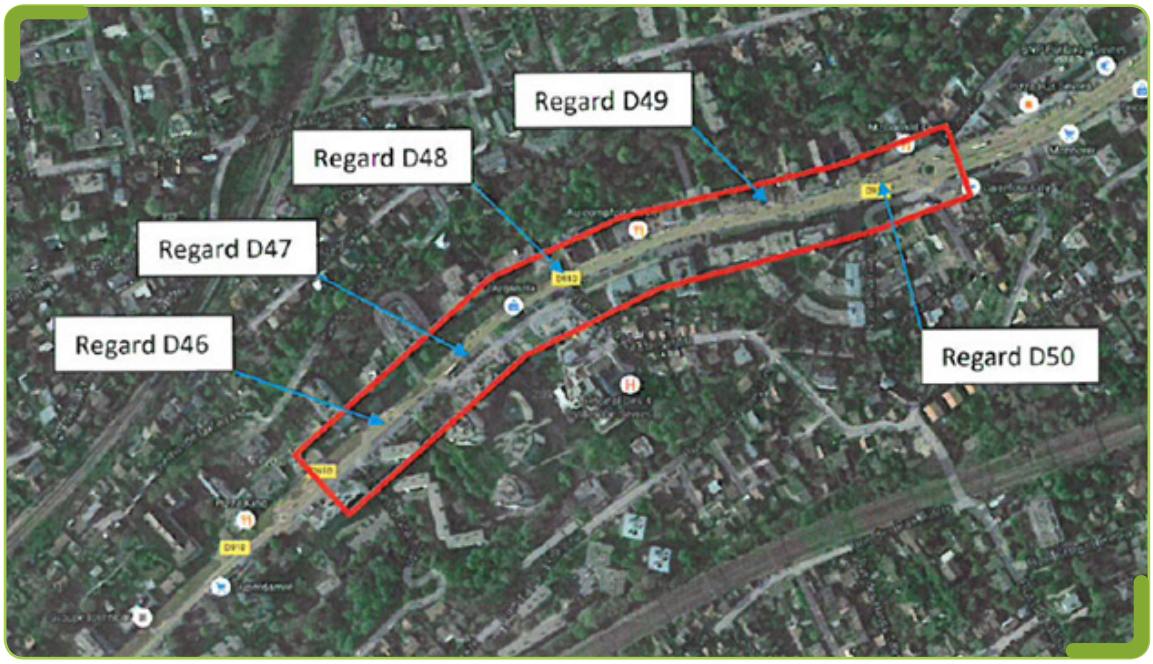

# GESTION DE LA RIVIÈRE ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

## RESTAURATION DU RU DE GALLY ET DU RU DE ST-CYR DANS LE DOMAINE DE LA FAISANDERIE

Hydreaulys a étudié la possibilité de remplacer les projets de création de 3 bassins : Glaises, St-Cyr et Rennemoulin aval, par un projet situé sur le domaine de la Faisanderie. Le maître d'œuvre Egis Eau a été missionné dans le cadre de ce projet hydraulique, pour un montant de 31 900 €TTC.

Ce projet s'intègre dans les politiques européennes et nationales en vigueur sur l'eau qui visent la **reconquête des milieux aquatiques et l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau.**

La restauration hydro morphologique du ru avec l'aménagement des berges en pente douce, la suppression d'éventuels merlons de curage, le reméandrage du ru, la reconnexion lit mineur-lit majeur et la création d'annexes hydrauliques a été retenue. Cet aménagement permet d'améliorer les fonctionnalités du lit majeur du ru pour le stockage et l'atténuation des crues. Cette solution d'aménagement a fait l'objet d'une simulation hydraulique pour quantifier ses effets sur les conditions d'écoulement du ru de Gally en crue et l'étude de renaturation a été étendue aux parties amont et aval du domaine de la faisanderie.

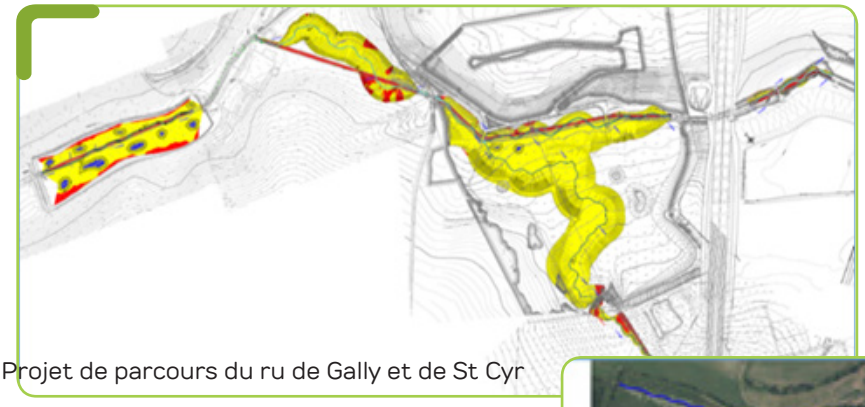

Projet de parcours du ru de Gally et de St Cyr

Au cours de l'année 2014, des réunions regroupant la DDT, la Préfecture, la DRIEE, l'AESN, la CAVGP, les Mairies concernées (St Cyr, Bailly, Fontenay le Fleury), les agriculteurs ont permis de présenter la phase de diagnostic et les études de faisabilité.  Au regard des études de faisabilité, il s'est avéré que la réalisation du bassin Rennemoulin aval restait nécessaire, mais que les 2 bassins des Glaises et de St Cyr ne seront plus utiles.

Plusieurs investigations complémentaires ont été réalisées en 2016, notamment une étude hydraulique globale à l'échelle du ru de Gally, dont les résultats ont confirmé **l'amélioration des écoulements en cas de crue** suite à la réalisation des aménagements.

Les dossiers réglementaires ont été déposés début 2015 et sont en cours d'instruction par les différents services de l'Etat.

La dernière demande de renseignements complémentaire a été envoyée par la DDT en décembre 2016. Des investigations complémentaires relatives aux zones humides sont programmées au printemps 2017 et les négociations foncières se poursuivent en parallèle.

## BASSIN DE RENNEMOULIN

Un nouvel arrêté lié au classement des ouvrages hydrauliques est paru courant 2015.

Du fait des incertitudes concernant les impacts du projet de renaturation sur la stabilité de la digue ainsi que ceux de la nouvelle règlementation sur la gestion du bassin, une étude a été lancée en deux phases :

Phase 1 : évaluation des incidences du projet de renaturation amont

Sur le fonctionnement du bassin et les conclusions de l'étude hydraulique de 2013.

*Prise en compte : des prescriptions réglementaires, de l'état de l'art et des prescriptions en matière de dimensionnement des évacuateurs de crues*

Phase 2 : Avant-Projet

*Préciser la conception, arrêter le coût du projet et un planning de réalisation du type d'aménagement retenu*

Le maître d'œuvre retenu pour cette étude a été le cabinet Artelia pour un montant de 14 883 €HT.

Les conclusions de la phase 1 ont démontré que le projet de renaturation n'avait pas d'impact sur la stabilité de l'ouvrage.

L'ouvrage se situant à plus de 400m des habitations aval, une demande de déclassement a été faite auprès de la DDT en avril 2016. La préfecture en a fait un retour favorable et l'arrêté modificatif devrait être transmis au syndicat début 2017. Une fois cet arrêté obtenu, les élus pourront fixer la crue de référence à considérer dans le cadre de la consolidation de la digue.

# ZÉRO PHYTO POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

***C'est dans un objectif de préservation de la ressource en eau que les syndicats ont décidé, en 2016, de porter la mise en œuvre du zéro phyto sur leur territoire. Ces actions sont fortement soutenues par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.***

› **20 % des communes ont déjà réalisé un audit** de leurs pratiques (en interne, par un bureau d'études ou un jury de labellisation)

› **14 % ont déjà réalisé un plan de gestion différenciée**

› **86 % des communes ont déjà fait réaliser des formations** à leurs agents sur le zéro phyto.

***27,5 % des communes sont en zéro phyto total.***

***37,5 % sont en zéro phyto hors espaces à contraintes (stades et les cimetières)***

***20 % des communes sont en réduction engagée***

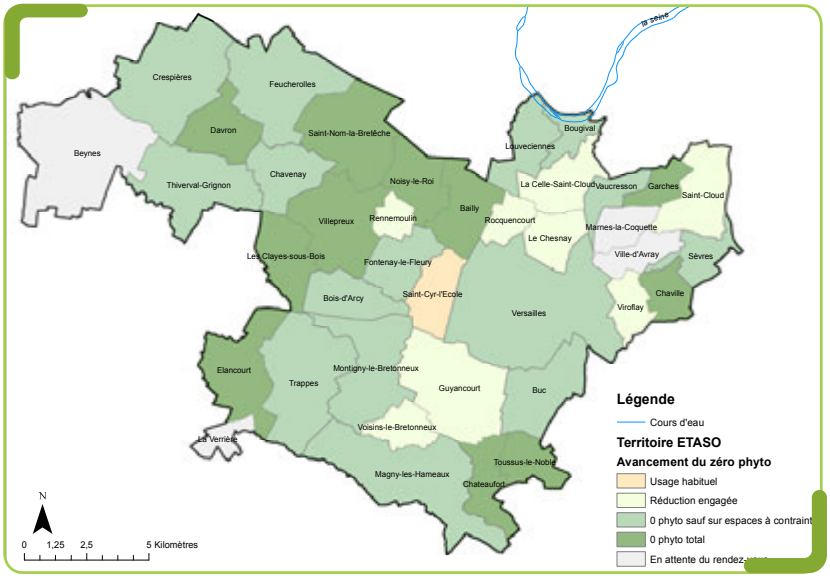


Outils créés :

› **Un guide pratique d'accompagnement** vers le zéro phyto,

› **Un dépliant informatif** à destination des particuliers

› **Une trame d'audit** des pratiques

› **Une trame de cahier des charges** pour la réalisation d'audits et de plans de gestion

› **Des trames de panneaux de communication** adaptables à chaque territoire et aux problématiques

Les besoins recensés :

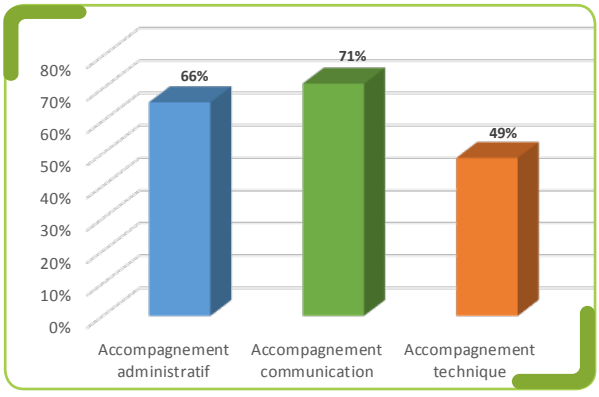


***Prise de contact avec les jardineries du territoire pour sensibiliser le grand public : rendez-vous prévu début 2017.***

***Actions envisagées en partenariat avec Versailles Grand Parc et l'Association Espaces :***

› ***Collecte de produits phytosanitaires***

› ***Animations sur le jardinage écologique***

› ***Animations sur le compostage***

# L'INFORMATION AUX USAGERS

## LE SITE INTERNET

### www.etaso.fr

Cette plateforme permet d'obtenir diverses informations pour les 3 syndicats liés au domaine de l'eau : SMGSEVESC, HYDREAULYS et SMAERG

Le site est mis à jour régulièrement, avec notamment des photos des travaux en cours.

Les Rapports d'Activité sont consultables sur le site internet.

**HYDREAULYS**

12, RUE MANSART – 78000 VERSAILLES

WWW.ETASO.FR